

LA MAISON DE L'INDUSTRIE

La Maison de l'Industrie, dont la création a été actée par l'Appel de Gardanne de 2009, sera un outil opérationnel majeur au service de l'ambition « L'INDUSTRIE, MOTEUR DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE » et de la concrétisation des 14 axes identifiés.

Cette opération est conduite sous l'égide de la CCIMP, de l'UPE 13 et de l'UIMM Provence Alpes.

Au coeur de Marseille, la Maison de l'Industrie sera un véritable lieu de référence et proposera espace de travail collaboratif, guichet industrie, lieu de découverte de l'Industrie ouvert au grand public, plateaux projets, CIO industrie, formations, observatoire, réceptif,...

Elle accueillera également le siège et les collaborateurs de plusieurs des organismes signataires de la convention et partenaires.

Rassembler les acteurs industriels en un même lieu créera une véritable synergie et une dynamique indispensable pour faire de l'industrie le moteur de la Métropole.

LES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION

L'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM 13-04)
La Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP)
L'Union des Industries Chimiques (UIC Méditerranée)
L'Union Française des Industries Pétrolières (UFIP)
L'Union Maritime et Fluviale (UMF)
La Fédération Régionale des Industries Agro-Alimentaires (FRIAA)
L'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM)
Le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF)
Allizé Plasturgie PACA
Union Pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE 13)



« L'INDUSTRIE, MOTEUR DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE »

Accompagner l'industrie au quotidien

Promouvoir l'industrie et ses métiers

Soutenir les grands projets multipartenaires

Anticiper les mutations pour agir

Faire monter en compétences et recruter

Favoriser le « jeu collectif »

L'INDUSTRIE,
MOTEUR DE L'ÉCONOMIE EN PACA :

84%
des dépenses en R&D

130 000 salariés
(en incluant les services associés)

3 milliards d'€
de salaires versés

La croissance de notre territoire passe par **une industrie forte**, fleuron de notre région à l'international, pourvoyeuse d'emplois qualifiés et d'innovation. Après l'Appel pour le Développement de l'Industrie Durable lancé à Gardanne le 29 octobre 2009 dans le cadre des Assises de l'Industrie Marseille Provence et la Conférence Régionale de l'Industrie, **la CCI Marseille Provence, l'UPE 13, l'UIMM Provence Alpes et les branches professionnelles** actent leur mobilisation au travers d'une convention, « **L'INDUSTRIE, MOTEUR DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE** ». Celle-ci porte l'ambition de faire de **l'industrie un acteur de premier plan dans la construction métropolitaine.**

1. ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

Notre réseau de TPE/PME industrielles a un besoin fort d'accompagnement spécifique au quotidien à la fois collectif et individualisé.

1. Informer et orienter sur les différentes réglementations

En créant **un guichet dédié à l'industrie** pour orienter les entrepreneurs vers les interlocuteurs ou professionnels pertinents (CCI, branches, et administrations concernées...)

2. Faciliter l'accès au financement

En assurant **une plus grande lisibilité des offres de financement** par une meilleure coordination et communication des informations sur les aides publiques ou privées.

3. Accompagner le développement à l'international

En favorisant **l'usage en mode coopératif** des dispositifs d'aide à l'exportation pour en améliorer l'efficacité ; en créant un **catalogue** de l'offre industrielle et des besoins à l'international pour plus de lisibilité ; en réalisant une **veille active** sur les appels d'offres internationaux.

4. Encourager l'innovation

En proposant **un lieu d'accueil pour différentes initiatives collectives** comme : un programme mutualisé d'actions et de séminaires thématiques ; en fédérant les chefs d'entreprises industrielles au sein d'un Club « des patrons de R&D et innovation » ; en créant une plate-forme ouverte d'échanges sur l'innovation.

2. SOUTENIR LES GRANDS PROJETS MULTIPARTENAIRES

Pour être attractive, notre Métropole doit créer les conditions de mise en réseaux et de travail entre les savoir-faire et les compétences (grands groupes, sous-traitants, universités, institutions...)

5. Développer l'expertise dans la gestion de projets collectifs

En partageant et mutualisant les expériences, les outils et méthodes éprouvées ; en proposant un accompagnement méthodologique, et en apprenant à valoriser ces projets et leurs impacts auprès des leaders d'opinion notamment.

6. Faciliter et optimiser la conduite de projets multipartenaires

En mettant à disposition **une plateforme opérationnelle d'accueil** des équipes en charge de la gestion et de l'animation de ces projets ainsi que des outils logistiques dédiés.

3. FAIRE MONTER EN COMPÉTENCES ET RECRUTER

Malgré un taux de chômage élevé, les industriels sont confrontés à un déficit de compétences et ne couvrent pas leurs besoins.

7. Attirer les jeunes vers les métiers industriels

En créant **un CIO « industrie »** (Centre d'Information et d'Orientation) à destination des jeunes et des enseignants.

8. Anticiper et préparer un vivier qualifié pour les recrutements à venir

En mettant en place **un observatoire des compétences industrielles** pour identifier et promouvoir les passerelles inter-filières, et informer sur les dispositifs de valorisation des compétences.

9. Optimiser la convergence des offres d'emploi et les mettre en adéquation avec la demande

En fédérant et en mettant en réseau les acteurs du recrutement dédiés au sein d'un pôle « emploi industrie ».

4. ANTICIPER LES MUTATIONS POUR AGIR

Pour travailler à son développement, anticiper, répondre aux opportunités, notre industrie se doit de disposer d'une expertise forte et d'études à destination des entreprises et des pouvoirs publics.

10. Proposer une veille économique et prospective

En se dotant **d'un observatoire de l'industrie** qui aurait pour rôle de commander et de mutualiser les études sectorielles ou par filière et en mettant en place un baromètre de l'industrie métropolitaine.

5. PROMOUVOIR L'INDUSTRIE ET SES MÉTIERS

Notre industrie n'a pas aujourd'hui l'image qu'elle mérite, ce qui est un frein à son développement. Il faut donc en assurer la promotion auprès des jeunes et du grand public.

11. Redorer l'image des industries auprès du grand public

Par la création d'**un lieu « vitrine »** de l'excellence industrielle : ses filières, ses produits, ses innovations. Ce lieu sera également l'endroit privilégié pour accueillir différents événements visant à promouvoir les filières industrielles (forum, salons, rencontres d'affaires...).

12. Faire découvrir l'industrie aux jeunes

Dans un lieu référent, et mettre en place des opérations de communication spécifiques à destination des jeunes (exposition, parcours découverte, information sur l'industrie, son histoire, ses filières...).

6. FAVORISER LE « JEU COLLECTIF »

Notre industrie sera d'autant plus forte et influente qu'elle saura rassembler ses différents acteurs en un lieu commun pour créer synergies et dynamique collective.

13. Porter le discours commun

Construire ensemble la politique de développement industriel de la Métropole en :

- mettant en avant une industrie organisée et porteuse de projets.
- engageant une politique de promotion de l'industrie locale.
- travaillant l'accueil et le **réceptif des investisseurs** et grands décideurs industriels.

14. Faire porter la voix de l'Industrie

En exerçant un lobbying auprès des décideurs pour s'assurer que les enjeux des entreprises industrielles sont pris en compte, et en démultipliant les implications des industriels au sein des instances de décision de la Métropole, afin de promouvoir des enjeux communs et permettre une plus grande lisibilité et efficacité des actions.